

Politique sociale du groupe InVivo

Notre politique Ressources Humaines (RH) a pour vocation de favoriser un environnement de travail sûr et sain

mais également inclusif, respectueux et stimulant, où chaque collaborateur peut se développer et contribuer pleinement aux objectifs de l'entreprise. Pour répondre à cette ambition, la politique RH Groupe InVivo, construite et appliquée par toutes ses filiales sur l'ensemble de leurs sites en France comme à l'international et pour tous ses salariés, se décline en 8 engagements :

01

Garantir l'éthique professionnelle et assurer le respect du Code de conduite

A travers son **Code de conduite**, InVivo s'engage à respecter la réglementation et les normes en vigueur dans tous les domaines, et notamment le droit du travail, la sécurité des personnes et des produits, la protection de la santé et de l'environnement, la lutte contre la corruption. Ses équipes RH garantissent la sensibilisation au **Code de conduite** de ses salariés et s'assurent de sa bonne application. Le **Code de conduite** permet également au groupe InVivo de déterminer les valeurs comportementales qui régissent les relations professionnelles avec ses parties-prenantes internes (collaborateurs) comme externes (fournisseurs, clients, prestataires...).

Si un collaborateur estime qu'une loi ou un principe énoncé au **Code de conduite** est violé ou s'il constate une anomalie, irrégularité ou pratique qu'il estime contraire à ses principes, il est invité à le signaler par voie orale ou

écrite, selon ses préférences, au Compliance Officer de son périmètre, au Compliance Officer Groupe et/ou à la Direction des Ressources Humaines. Il peut également utiliser un espace sécurisé en utilisant la solution digitale du groupe et en se connectant sur la plateforme :

En l'utilisant, toute personne bénéficie de la protection de son identité et la possibilité de rester anonyme. Toute demande via le système d'alerte fait l'objet d'une réponse de la part de la direction.

02

Assurer le respect des droits de l'Homme

Les entreprises du groupe s'engagent à respecter et faire respecter le droit social en vigueur dans chacun des pays où InVivo et ses filiales sont implantées.

Elles s'engagent également à faire respecter les principes fondamentaux définis notamment par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

des Nations Unies, aux Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, aux Principes directeurs des Nations Unies en matière de Droits Humains et Entreprises, au Pacte mondial des Nations Unies, aux Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits Humains ainsi qu'aux Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

En ce sens, InVivo et ses filiales s'engagent à condamner fermement la traite des êtres humains, le travail forcé ou obligatoire et le travail des enfants.

03

Assurer la santé, sécurité de tous et de bonnes conditions de travail

InVivo et ses filiales s'engagent à garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous les collaborateurs du groupe. Les équipes RH contribuent activement à la politique de sécurité et de prévention des accidents du travail « All safe together » et engagent tous les moyens nécessaires à sa bonne application.



Politique sociale du groupe InVivo

Elles veillent à la sécurité et à la santé physique et psychologique des collaborateurs sur l'ensemble des sites du groupe à travers le monde. A ce titre, InVivo et ses filiales s'engagent à lutter contre le harcèlement moral et sexuel, à prévenir des risques psychosociaux, à renforcer l'Egalité Professionnelle et à améliorer les conditions de travail sur les sites.

InVivo et ses filiales améliorent le bien-être au travail et l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle. Elle met en place des mesures permettant à chacun de s'épanouir dans son quotidien et d'évoluer dans un climat de confiance, tels qu'une charte de droit à la déconnexion.

04

Garantir la liberté d'association, le droit à la négociation collective et le dialogue social

InVivo et ses filiales considèrent le dialogue social comme un outil essentiel et indispensable pour réussir la poursuite de sa croissance. A ce titre, elles reconnaissent le droit des travailleurs à négocier en groupe et à former ou rejoindre les organisations syndicales de leur choix, sans discrimination.

Le dialogue social recouvre les relations individuelles et collectives que construisent au quotidien ses différentes parties

prenantes que sont les élus ou les représentants syndicaux, la direction et l'ensemble des managers et les collaborateurs de l'entreprise.

InVivo et ses filiales s'engagent au déploiement d'accords signés entre le groupe ou ses filiales et les organisations syndicales et mettent tout en œuvre pour créer et maintenir des relations sociales de qualité et de proximité, à tous les niveaux de chacune des entreprises du groupe.

Dans le but de développer des relations de travail efficaces et de garantir une évolution constante des conditions de travail, InVivo et ses filiales encouragent l'engagement et un dialogue social qualitatif et vertueux, sous des formes adaptées aux contextes locaux.



05

Accompagner les managers et assurer le meilleur niveau de qualité relationnelle

Le groupe InVivo et ses filiales ont pour objectif de maintenir une culture professionnelle ancrée dans les principes de transparence et de confiance. À tous les niveaux de l'entreprise, des outils de dialogue, de résolution de problèmes et de feedback sont déployés visant à favoriser une atmosphère sociale positive et améliorer la qualité de vie au travail.

Au-delà des compétences opérationnelles, InVivo et ses filiales mettent l'accent sur la qualité relationnelle des managers. InVivo et ses filiales s'engagent ainsi à former leurs managers, les préparant à devenir des leaders responsables pour contribuer à la réussite de notre projet stratégique et :

1. Être le relais des orientations de la Direction auprès de l'ensemble des collaborateurs du groupe ;
2. Créer un environnement où les relations interpersonnelles sont basées sur l'écoute, l'empathie et le respect mutuel, essentiels pour renforcer la cohésion d'équipe, favoriser l'engagement individuel et collectif.



Politique sociale du groupe InVivo

06

Assurer la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances

Le groupe InVivo et ses filiales s'engagent à proscrire toute forme de discrimination en son sein. Chaque collaborateur doit être considéré avec **respect et équité à toutes les étapes de sa carrière professionnelle**. À tous niveaux de l'entreprise, le groupe s'engage à promouvoir la diversité et l'inclusion, à travers notamment des campagnes de sensibilisation. InVivo et ses filiales s'engagent également à promouvoir l'égalité homme-femme et à accompagner ses collaborateurs en fonction de leur situation personnelle et professionnelle (parentalité, fin de carrière, maintien dans l'emploi...).

Les équipes RH garantissent en outre que le recrutement est uniquement lié aux qualifications, et proscriit toute forme de discrimination couvertes par la réglementation de l'UE et le droit national.

07

Créer les conditions favorables de l'engagement des collaborateurs

InVivo et ses filiales considèrent les **collaborateurs comme le meilleur vecteur de progrès et de développement**. À ce titre, InVivo et ses filiales s'attachent à renforcer continuellement l'engagement de chacun et encouragent toute forme d'initiative individuelle ou collective.

InVivo et ses filiales mettent en place des outils et des initiatives au sein de la fonction RH permettant d'impliquer collectivement et individuellement chacun de ses collaborateurs dans les enjeux RSE du groupe. La fonction RH veille à la **bonne compréhension** de ces outils et à leur bonne application au quotidien dans l'entreprise, notamment au niveau de la politique de rémunération, de la formation, des relations sociales.

De plus, InVivo et ses filiales veillent à permettre aux collaborateurs de **trouver du sens dans des engagements collectifs** tels que le mécénat de compétences, les courses, et autres actions similaires.

08

Assurer le développement des talents et compétences

L'employabilité des collaborateurs est au cœur de la stratégie RH du groupe InVivo et de ses filiales. À ce titre, le groupe InVivo et ses filiales s'attachent à actualiser et développer les compétences techniques et comportementales, à tous les niveaux de l'organisation. InVivo et ses filiales encouragent les collaborateurs à être acteurs de leur propre parcours professionnel en leur mettant à disposition les outils et ressources adaptés.

